

AVIS D'ENQUETES CONJOINTES

* * *

DEPARTEMENT DES LANDES**Route départementale 824
Mise aux normes routières du demi-échangeur Est de la Déviation
de Saint-Paul-lès-Dax**

Des enquêtes publiques conjointes préalables à la déclaration d'utilité publique (D.U.P) et parcellaire en vue des travaux concernant la mise aux normes routières du demi-échangeur Est de la déviation de Saint-Paul-lès-Dax de la RD 824 sur la commune de Saint-Paul-lès-Dax avec la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme cette même commune sont ouvertes en mairie de Saint-Paul-lès-Dax du **lundi 9 février au vendredi 13 mars 2009 inclus**.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquêtes en mairie de Saint-Paul-lès-Dax aux jours et heures habituels d'ouverture et inscrire sur les registres ouverts à cet effet toute observation qu'elle jugera utile.

Les observations pourront également être adressés par écrit, à l'adresse de la mairie de Saint-Paul-lès-Dax, pendant la durée des enquêtes et avant leur clôture, au commissaire-enquêteur siégeant en mairie de Saint-Paul-lès-Dax.

Mr Alain TARTINVILLE, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Mr Marc JACQUIER, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie de Saint-Paul-lès-Dax :

- Lundi 9 février 2009 de 9 heures à 12 heures
- Mercredi 18 février 2009 de 14 heures à 17 heures
- Jeudi 26 février 2009 de 14 heures à 17 heures
- Mardi 3 mars 2009 de 9 heures à 12 heures
- Vendredi 13 mars 2009 de 14 heures à 17 heures

A l'issue des enquêtes, le commissaire-enquêteur devra rendre son avis.

Copies des rapports et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposés à la mairie de Saint-Paul-lès-Dax ainsi qu'à la Préfecture des Landes (Direction des Affaires Décentralisées - 1er bureau) où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture des enquêtes.

19 JAN. 2009

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général



Vincent ROBERTI